

*Les matinées d'éveil
se déroulent de 9h30 à 11h30.*

BELLEVIGNE LES CHÂTEAUX



ST CYR-EN-BOURG

2 matinées par mois à l'ALSH
(derrière l'école) 46 clos de l'hôpital

DISTRÉ

2 matinées par mois à la
Maison Verte (1 rue de l'école).

DISTRÉ



FONTEVRAUD



FONTEVRAUD L'ABBAYE

1 matinée par mois à la
résidence Aliénor d'Aquitaine
(19 place du Grand Clos).

MONTMOREAU

2 matinées par mois au foyer
culturel (Avenue de la Loire).

MONTMOREAU



ROU-MARSON



ROU-MARSON

1 à 2 matinées par mois dans le
préfabriqué derrière la mairie
(3 place Robert Sébille).

VARRAINS



VARRAINS

2 matinées par mois salle
Mariane (2 rue de la mairie).

Pour tout renseignement, contacter l'animatrice
du relais, professionnelle de la petite enfance :

JESSY LEVEQUE

Rue de la mairie - 49730 TURQUANT

06 86 01 76 80

rpesudsaumurois@syndicat-cote.fr



PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

Lundi 9h30 à 12h30

Mardi 13h30 à 15h30

Jeudi 13h30 à 18h00

Les permanences physiques se font
sur rendez-vous à Chacé, Distré,
Turquant et Rou-Marson
avec possibilité d'accueil jusqu'à 19h le jeudi.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

est un service d'information, d'écoute et d'échanges.

Il est géré par le Syndicat des Communes de la Côte
en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales
de Maine-et-Loire. C'est un lieu d'accueil libre et
gratuit ouvert aux enfants de 0 à 4 ans
accompagnés d'un adulte responsable.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

propose

POUR LES ENFANTS

- Lieu de socialisation
- Activités d'éveil qui répondent aux besoins de l'enfant et respectent son rythme
- Animations en lien avec les activités locales et les structures existantes (bibliothèques, patrimoine, maison de retraite)

POUR LES PARENTS

- Information sur les différents modes de garde de l'enfant jusqu'à ses 6 ans
- Mise en relation avec les assistantes maternelles (Liste par commune)
- Information et orientation sur les droits et obligations de l'employeur
- Ecoute et échanges sur l'accueil de votre enfant
- Manifestations festives (spectacles, portes-ouvertes...) et soirées d'informations sur des thèmes en lien avec la petite enfance

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS ET LES GARDES À DOMICILE

- Information et orientation sur vos droits et obligations.
- Ecoute et échanges sur votre pratique professionnelle entre assistants maternels et gardes à domicile avec l'animatrice et/ou intervenants.
- Action de professionnalisation lors des matinées et/ou soirées à thème.

POUR LES CANDIDATS À L'AGRÉMENT

- Information sur le métier et sur les démarches à effectuer
- Mise en relation avec des assistants maternels agréés

